



L'association AAPB vient d'être informée qu'une nouvelle démarche d'anciens salariés a été impulsée depuis l'annonce du 24 janvier à la chambre du commerce qui vise à stopper le projet ORIGAMI.

En effet, la FILPAC CGT a reçu des salariés depuis l'annonce de leur licenciement en mars 2021, ainsi que des personnes liées au milieu papetier, qui leur ont fait part d'éléments tendant à démontrer que le groupe ETEX aurait créé les conditions lui permettant de justifier la nécessité de cesser l'activité du site de la Papeterie de BEGLES et licencier son personnel.

- Surfacturation de devis ?
- Surcoût des matières premières ?
- Fautes de gestion de l'entreprise ?

Puisqu'il est possible aux anciens salariés de contester le fondement de leur licenciement au regard de l'**immixtion anormale** du groupe ETEX dans sa filiale, de ses **fautes de gestion** ou à tout le moins de sa **légèreté blâmable** ayant conduit à la fermeture de l'usine, et puisque depuis 11 mois les salariés ont pris le recul nécessaire pour l'envisager, ils nous sollicitent dans le cadre d'un **appel à témoignages**, par le biais de la FILPAC CGT et du Syndicat du Livre de Bordeaux, visant à **recueillir tout élément en ce sens d'ici le premier mars prochain**.

Si elle salue cette initiative, il n'entre cependant pas dans l'objet social de l'association de la porter, et elle ne peut faire que la relayer. <https://www.filpac-cgt.fr/appel-a-temoignages/>

Représentants du personnel, ex-clients, ex-fournisseurs, ex-salariés, il vous est donc proposé d'adresser directement vos témoignages et documents utiles au Syndicat du Livre ou à son avocat, en toute confidentialité :

**Syndicat du Livre de Bordeaux** [livrebordeaux@gmail.com](mailto:livrebordeaux@gmail.com) Bourse du travail de Bordeaux / bureau 111 / 44 cours Aristide Briand / 33 000 Bordeaux

**Maître Pierre BURUCOA**, [avocat@burucoa.fr](mailto:avocat@burucoa.fr), 39 rue Tourat – 33000 BORDEAUX

Même si elle a toujours soutenu les échanges constructifs et ne s'est jamais inscrite dans une vision contentieuse de l'affaire, l'association constate que le dialogue a ses limites, et souhaite bonne chance aux salariés qui souhaiteraient ne pas en rester là.

Bordeaux le 31 01 2022